

Boycotter Pékin

Une fausse bonne idée

Denis Müller, Lausanne

Professeur d'éthique à la Faculté de théologie
et de sciences des religions, Université de Lausanne

Durant ces derniers mois, il a beaucoup été question du boycott de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin (8-24 août 2008). Il existe en fait une longue tradition de réflexion et d'action au sujet du boycott des JO, qui remonte à la première Olympiade déjà ! L'idéal des Jeux a certes toujours été débordé par le politique, mais aujourd'hui, confrontée à la mondialisation, l'éthique olympique va de moins en moins de soi.

Le premier boycott des Jeux olympiques eut lieu en 1896 (Athènes). La Turquie refusa d'y participer compte tenu des nombreux antagonismes existant entre elle et la Grèce. En 1936, le débat fut très vif en Suisse au sujet d'un éventuel boycott des Jeux de Berlin.¹ En 1956, les Jeux furent boycottés par les Pays-Bas, l'Espagne et la Suisse protestant contre la répression soviétique en Hongrie. Lors de ces mêmes Jeux, le Cambodge, l'Égypte, l'Irak et le Liban furent absents en raison de la crise de Suez. En 1968, 1972 et 1976, de nombreux pays africains boycottèrent les Jeux afin de protester contre le régime d'apartheid sud-africain.

En 1980, les États-Unis et 64 autres délégations refusèrent de participer aux Jeux de Moscou en raison de l'intervention soviétique en Afghanistan. La France et le Royaume-Uni se rendirent par contre à Moscou, avec quatorze autres nations occidentales. En réplique, l'URSS et 14 de ses pays satellites (sauf la Roumanie) boycottèrent en 1984 les JO de Los Angeles, sous prétexte que la sécurité des délégations n'était pas garantie et à cause de l'installation de fusées Pershing américaines en Europe de l'Ouest. En 1988, Cuba, l'Éthiopie et le Nicaragua étaient absents des Jeux de Séoul pour protester contre la mise à l'écart de la Corée du Nord dans l'organisation des Jeux.

Contre les Jo 2008

Concernant les Jeux 2008, la discussion s'est limitée à la cérémonie d'ouverture, comme si la question du boycott même des Jeux était réglée. Le Comité pour le boycott des JO de Pékin (COBOP), constitué en France d'associations altermondialistes et écologistes et d'intellectuels de gauche (dont Philippe Meirieu, Jean-Marie Brohm, Patrick Vassort, Marc Perelman² et Elisabeth de Fontenay), a utilisé notamment les arguments suivants :³

- *Réprimer et détruire* : « Le gouvernement chinois tente de briser tout ce que la Chine compte de dissidents, d'opposants, d'insoumis, d'intellectuels critiques, de pauvres, d'improductifs et de syndicats libres. La peine de mort s'est officiellement appliquée à 1770 individus en 2005, et 3990 y sont condamnés. La Laogai Research Foundation dénombre 4000 camps de travail. L'organisation de ces JO accélère la destruction de nombreux quartiers populaires (*hutongs*) et sites historiques, dans le cadre d'une urbanisation sauvage dirigée contre les populations les plus pauvres (expropriations de terres, etc.). »

- *Conquérir et coloniser* : « La Chine, qui a des visées de conquête sur Taiwan, poursuit également une offensive diplomatico-guerrière à l'encontre du Japon et terrorise la région autonome des Ouïgours. La colonisation du Tibet prend une tournure de génocide : assassinats, tortures et avortements forcés se pratiquent en totale impunité. Grâce aux illusions de "paix et d'amitié entre les peuples", les JO ont toujours servi d'écran aux

stratégies bellicistes et exterminatrices (Hitler et la Seconde Guerre mondiale, les Soviétiques et l'Afghanistan). »

- *Corrompre et trafiquer* : « Le CIO, comme toute honorable société, coopte ses membres parmi les hommes d'affaires, les conseillers politiques, les aristocrates, les financiers et les champions reconvertis dans le lobbying. La corruption de certains de ses membres a été révélée par de nombreux scandales. Est-ce d'une multinationale aux fonctionnements occultes, qui défend ses propres intérêts (Mac Donald's, Coca-Cola, Kodak, Panasonic, etc.), que nous pouvons attendre une démocratisation de la Chine ? La signification des JO, bien loin des rêves de "fête", réside dans une stratégie de croissance du marché et de l'affairisme. »

- *Abrutir et gaspiller* : « Le matraquage médiatique du spectacle olympique participe d'un monde où la liberté disparaît. Camp de travail forcé rime avec camp d'entraînement. Cinq milliards d'euros sont actuellement dépensés pour imposer des "réjouissances" de quinze jours dans un pays où la population opprimée manque de tout. Le gaspillage de la fête olympique est une insulte à la misère du monde. Comment pouvons-nous tolérer que le milieu sportif, doté de fortunes colossales, donne une leçon de solidarité aux milliards d'individus vivant avec moins d'un euro par jour ? »

Discerner les niveaux

L'argumentation massive et radicale du COBOP mélange des arguments de type politique, visant le régime de Pékin, et des arguments directement hostiles aux Jeux olympiques comme tels, par delà la seule question chinoise. Il s'agit de faire la part des choses et de ne pas amalgamer les plans éthiques en jeu.

En 1978, le footballeur international néerlandais John Cruyff décida de ne pas participer aux Championnats du monde en Argentine, pays vivant alors sous la dictature du général Videla. L'équipe nationale des Pays-Bas se rendit, elle, en Argentine, où elle disputa une nouvelle fois sans succès la finale contre l'équipe nationale du pays organisateur. La question du boycott est donc aussi une question personnelle.

Lors du boycott partiel des Jeux olympiques de Moscou, en 1980, la motivation éthique du président Carter était évidente mais elle participait d'abord de motivations politiques, comme le montra l'adhésion de nombreux autres pays à la détermination initiale des Etats-Unis.

Les arguments contre le boycott de Pékin ne manquent pas. La Chine ne subit aucune quarantaine sur d'autres plans ; elle est un lieu d'investissements considérables, en particulier pour les pays occidentaux. Appartient-il dès lors au monde du sport de se tenir au-dessus des réalités économique-politiques et de donner bonne conscience aux démocraties occidentales en leur donnant l'impression qu'elles agissent pour les droits de l'homme ? L'appel à boycotter la cérémonie d'ouverture n'est-il pas hypocrite, dès lors qu'un pays comme la France, par exemple, va continuer à commercer avec la Chine sans le moindre scrupule ? Le sport, en se basant sur la Charte olympique, ne doit-il pas être un lieu apolitique, permettant d'établir des contacts, y compris avec les pays en délicatesse avec la démocratie et les droits de l'homme ? L'idée ancestrale de « trêve olympique » ne doit-elle pas continuer à jouer son rôle incitateur et pacificateur ?

Clarification éthique

L'éthique olympique ne va plus du tout de soi. Héritière d'une tradition aristocratique, élitaire et idéaliste, elle se voit confrontée à des exigences démocratiques de transparence et d'universalité, qui posent de sérieux problèmes par rapport au développement industriel, médiatique et financier des JO.

Les valeurs traditionnelles de l'olympisme ne suffisent plus à constituer une éthique sociale complète. Elles ont besoin, pour s'avérer authentiques et persuasives, de se mesurer en permanence aux valeurs suprêmes de la société et à l'éthique planétaire

comme telle. Certes, le multiculturalisme rend de plus en plus complexes et incertaines la formulation et la mise en œuvre d'une éthique universelle. Suite au 11 septembre 2001 et aux débats mondiaux intenses sur le prétendu conflit des civilisations, avec ses composantes politiques éthiques et religieuses, on constate une montée des intégrismes de tout bord, y compris dans les rangs des démocraties occidentales et des courants religieux de toutes tendances. Il en découle un climat d'incertitude, de résignation et de morosité, pouvant conduire à un relativisme éthique. Or cet état de fait ne constitue en aucune manière une raison de renoncer à l'idéal d'une éthique universelle.⁴

Pour les critiques radicaux des JO en leur état actuel, le respect des valeurs fondamentales et des droits de l'homme devrait être *complètement réalisé* dans les activités sportives et extra-sportives du CIO, non seulement lors des manifestations elles-mêmes, mais également dans l'ensemble des activités générées par ces manifestations. Ce maximalisme éthique est aussi irréaliste qu'illusoire car il laisse entendre non seulement que le sport ne peut se dérouler que dans un monde parfait ou propre mais, de plus, que seule serait éthique une action se déroulant dans un monde lui-même éthique de part en part.

Les négociations consécutives à l'attribution des JO à Pékin ont été très révélatrices aussi bien des progrès effectués que de l'écart persistant entre l'idéal et le réel : les nouvelles règles chinoises sont limitées à la période s'étendant du 1^{er} janvier 2007 au 17 octobre 2008, et de plus elles ne s'appliquent qu'aux journalistes étrangers ; rien ne garantit donc que les sévères condamnations des journalistes chinois ne se poursuivront pas durant la période de préparation des Jeux, durant les Jeux eux-mêmes, mais surtout après les Jeux. Ces accords sont en fait comme un écran de fumée destiné à permettre le déroulement des Jeux, mais sans réel impact sur la société chinoise et ses relations avec le reste du monde.

Certes, on peut espérer que le travail des journalistes étrangers ne se limitera pas à la simple couverture sportive des JO et qu'il en résultera des effets positifs pour l'ouverture démocratique de la Chine. En même temps, on voit bien que les questions de fond dépendent de la politique internationale, en particulier de la capacité des nations démocratiques de faire pression sur la Chine et de ne pas céder à leurs purs intérêts commerciaux et économiques dans leurs relations avec ce pays.

Mondialisation de la responsabilité

Cependant, si l'olympisme a raison de renoncer à vouloir résoudre tous les problèmes éthiques et politiques de la société et du monde, ce n'est pas une raison pour faire preuve de faiblesse dans les négociations avec le pays organisateur. En particulier, le fait que la mentalité chinoise soit réputée demander une adresse diplomatique de haut vol ne devrait pas conduire à s'incliner devant tous les points de vue de l'interlocuteur chinois.

Le Mouvement olympique est intimement lié à la mondialisation : la Chine, ni plus ni moins qu'aucun autre peuple, ne peut prétendre dans ce contexte à une autonomie culturelle ou morale absolue. C'est le prix à payer pour un vrai universalisme et pour une reconnaissance internationale véritable.

Les questions éthiques soulevées par les JO de Pékin débordent largement la seule sphère de compétence du CIO. Il appartient à l'opinion internationale, aux journalistes, aux gouvernements, aux Eglises et aux organisations non gouvernementales d'informer et de réfléchir, avant, durant et après les Jeux de Pékin, sur la situation des différents peuples, ethnies et citoyens de la Chine, et de ne rien cacher des difficultés qui peuvent s'y présenter. En particulier, tout délit d'opinion et toute répression policière et politique envers les citoyens chinois, notamment les athlètes, les journalistes et les opposants, devra faire l'objet d'une attention toute particulière.

D. M.

¹ Cf. **Christian Favre**, *La Suisse face aux Jeux Olympiques de Berlin 1936*, Université de Fribourg, Fribourg 2004. La gauche stigmatisa les « Olympiades en Hitlérie » mais, suite à la décision des Américains, il n'y eut pas de boycott. On se souvient surtout des quatre médailles d'or de Jessy Owens conquises sous les yeux d'Adolf Hitler, qui quitta la tribune au moment de la remise des médailles à cet athlète noir.

² Dans mon livre récent sur le football, *Le football, ses dieux et ses démons. Menaces et atout d'un jeu dérégulé*, Labor et Fides, Genève 2008 (n.d.l.r. : voir la recension de cet ouvrage, à la p. de ce numéro), j'ai émis des remarques critiques au sujet des thèses de Brohm, Perelman et Vassort touchant les liens du football et de la politique. Ces auteurs développent exactement les mêmes thèses contre les JO que celles qu'ils ont avancées au sujet du football, cette « peste émotionnelle » (Brohm-Perelman).

³ www.copob.free.fr, 2 mars 2008.

⁴ Cf. **Denis Müller**, « Relativisme éthique et universalisme concret. Une question fondamentale, un enjeu pratique », in *Ethique et Santé*, vol. 1, n° 3, Masson, Paris 2004, pp. 120-124 ; « Pour une interculturalité sans relativisme éthique : une modernité ouverte aux traditions et une laïcité cultivée », in **Nicolas Kopp, Marie-Pierre Réthy, Claudine Brelet et François Chapuis (dir.)**, *Ethique médicale interculturelle. Regards francophones*, Harmattan, Paris 2006, pp. 112-124.